

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE  
DE PROMOTION ET DE PROTECTION  
DES DROITS DE L'HOMME

**La participation des jeunes  
à la prise de décision : une  
nécessité incontournable**

La participation des jeunes à la prise de décision est devenue une «nécessité incontournable» unanimement reconnue dans le monde, a souligné la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH). Dans son rapport annuel 2010 sur l'état des droits de l'homme en Algérie, la CNCPPDH a insisté sur l'impératif que le devenir de la jeunesse soit, «plus que jamais, au cœur de l'action des pouvoirs publics et de toutes les institutions nationales». Cette reconnaissance, est-il précisé, appelle, en premier lieu, la mise en place d'un conseil national, de conseils de wilaya et communaux de la jeunesse, en tant qu'«outils privilégiés» de participation des jeunes. L'efficacité et la crédibilité de ces conseils «imposent d'éviter qu'ils ne deviennent des mécanismes d'appoint clientélistes, voire de simples faire-valoir issus d'opérations de cooptation», prévient toutefois la commission dans son rapport. Lieux d'écoute et d'échanges entre les jeunes et le corps politique, les conseils de la jeunesse «doivent permettre, en priorité, aux concernés d'être as-

sociés activement à la formulation, à la mise en place et à l'évaluation des décisions publiques qui les concernent», a préconisé la CNCPPDH. Devant une «jeunesse qui a perdu confiance en elle-même», l'exigence historique commande de lui redonner espoir à travers, notamment, un «véritable programme national spécial jeunesse dont l'urgence, l'importance et la réalisation sont capitales pour la stabilité et l'avenir de l'Algérie», a-t-elle recommandé. Pour la commission, un tel programme devrait être placé directement sous la haute autorité de l'Etat «pour être en droit d'espérer une plus grande efficacité». Elle a relevé, en outre, la nécessité d'être «réellement» à l'écoute des jeunes, de les mobiliser pour les impliquer dans une «réflexion responsable» sur l'avenir et encourager la participation «active et démocratique» des jeunes à la définition et à l'exécution des projets les concernant. La CNCPPDH s'est prononcée, par ailleurs, pour un «débat sans tabous», incluant l'ensemble des points qui intéressent cette frange de la société.

**El Moudjahed**

**11.12.2011**